



A : TOUTES LES FAMILLES-VISITEURS

(30 septembre 2020)

Tel qu'annoncé par le gouvernement du Québec, la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) dont fait partie la Ville de Chambly passera à un palier d'alerte 4 = **ROUGE** dès jeudi le 1 octobre 2020 afin de ralentir la transmission du virus Covid-19 dans la communauté.

Dans ce contexte de prévention, à Manoir Soleil :

- les visiteurs ne sont pas permis;
- les personnes proches aidantes sont autorisées 1 personne à la fois dans la chambre avec un maximum de deux par période de 24 heures (formulaire et formations obligatoires);
- la coiffeuse, zoothérapie, musicothérapie ne sont pas permis.
- nettoyage des vêtements des résidents par les familles n'est pas permis;
- livraison pour les résidents (nourriture, achats, etc) et biens apportés par les familles sont autorisés avec mécanisme sécuritaire (dépôt à l'accueil, désinfection de l'emballage et remis aux résidents en respectant les mesures de prévention des infections);

Des tablettes et téléphones sont mis à la disposition des résidents pour favoriser la communication avec leurs proches.

Tous ensemble, on doit redoubler de prudence.

MERCI SINCÈRE à tous pour votre entière collaboration et compréhension.

Nous comprenons que cela est désagréable, mais cela fera toute la différence pour protéger nos aînés.

Vous pouvez compter sur toute l'équipe de Manoir Soleil pour offrir le meilleur aux résidents.

La Direction